



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 98517

## Texte de la question

M. Jean Launay appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la suppression des fonds habituellement réservés au soutien des chantiers de jeunes bénévoles internationaux. L'association régionale Cotravaux Midi-Pyrénées organise annuellement soixante-dix chantiers réunissant près de 900 bénévoles, jeunes et adultes, issus de milieux sociaux différents et de cultures diverses. Pour 2006, il est envisagé une baisse voire une suppression des moyens alloués aux services régionaux des affaires sanitaires et sociales, alors que de telles opérations sont reconnues par de nombreux services de l'État (DRAC, DRJS) comme des lieux de relations sociales « décroisées », de découverte de ses propres capacités et d'acquisition d'une certaine mobilité. Si cette baisse devait être confirmée, le manque de moyens financiers alloués serait préjudiciable à la pérennité de ces chantiers. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour remédier à cette baisse de financement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Launay](#)

**Circonscription :** Lot (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98517

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juin 2006, page 6743